

Comité d'information et de consultation européen de Nestlé (CICEN)



Lausanne, 26-27 novembre 2015

DÉCLARATION SUR LA CRISE DES RÉFUGIÉS

Confrontés/es à la tragédie des réfugiés fuyant la guerre, l'oppression et l'exploitation pour trouver la sécurité en Europe, les représentants/es syndicaux/ales du Comité d'entreprise européen de Nestlé et leurs syndicats :

Rappelant les valeurs d'unité, de solidarité et de compassion qui sous-tendent le mouvement syndical ;

Rappelant le rôle central que jouent les syndicats dans la promotion de l'équité, de la justice et de l'inclusion de tous et toutes ;

Condamnant les mesures qui portent atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité physique et qui violent les droits humains ;

Condamnant, à cet égard, la construction de murs, clôtures et autres barrières honteuses ;

Condamnant les manifestations de haine religieuse et ethnique, la manipulation de l'opinion publique et la désinformation à des fins politiques qui ont accompagné la crise des réfugiés ;

Rejettent l'intolérance et le sentiment anti immigrants ;

Soulignent qu'en tant que citoyens européens, nous sommes appelés à venir en aide aux réfugiés, à leur offrir l'asile et des chances d'avenir ;

Soulignent nos valeurs partagées en tant que travailleurs/euses et syndicalistes et s'engagent à faire largement connaître cette déclaration au sein des syndicats et des lieux de travail.

Nous appelons nos syndicats à intensifier leurs efforts pour organiser et défendre les droits des travailleurs/euses migrants/es.